



Michelle Palandre
Elections municipales
23 et 30 mars 2014



d'impôts



de sécurité



de mixité sociale



de propreté



de commerces
de proximité



d'assistantat



de social juste



de places de crèches



de développement
économique



**UNE VILLE
PLUS FORTE**



Une ville ouvrière, certes, mais une ville ouvrière au boulot, pas une ville ouvrière au chômage !

La cheminée de VMC s'est illuminée ! En hommage aux verriers ? Bien-sûr ils le méritent, comme toutes ces femmes et tous ces hommes qui ont laissé leur force, leur volonté et certains, leur santé, dans les grandes entreprises givordines. Une cheminée au milieu d'un lieu vide de tout emploi. Les hauts fourneaux se sont éteints, la métallurgie est morte, la batellerie, les chapelleries, les tissages, les briqueteries sont oubliés. Tout ce savoir-faire qui a fait l'histoire de cette ville ouvrière qui n'est plus aujourd'hui qu'une ville au chômage devrait être mis à l'honneur dans un musée. Et comment n'a-t-on pas su anticiper la désindustrialisation de cette ville et la disparition de toutes ces grandes entreprises et celle de leurs sous-traitants ? Pourquoi ne pas avoir rebondi en donnant des moyens attrayants aux petites et moyennes entreprises de technologies nouvelles pour qu'elles aient envie de s'installer chez nous, plutôt que chez nos voisins ? Et aujourd'hui encore, partout autour de nous, poussent tous les jours des locaux industriels neufs dans des ZAC bien organisées et accessibles. Nous ferons tout pour que Givors retrouve cette richesse qui amènera des emplois et permettra à toutes et à tous de gagner leur vie. Il n'est pas tolérable, compte tenu de sa situation géographique et de ses infrastructures telles que le Rhône, l'autoroute et les gares, que Givors ne puisse pas retrouver une situation économique qui faisait la fierté de nos anciens.

Impôts locaux : ils font dire n'importe quoi aux chiffres !

Les taux communaux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière auraient baissé de 12.1% pour la première et de 11.6% pour la deuxième, de 2004 à 2014. Vous avez bien lu, c'est ce que le maire vient de nous annoncer. Nous sommes certains que vous n'avez même pas besoin de ressortir toutes vos feuilles d'impôts pour savoir que c'est faux, puisque seule la mémoire des règlements que vous avez faits ces dix dernières années vont suffire pour que vous en soyez persuadés. Pour faire simple, nous vous donnons les réelles augmentations que vous avez dû subir. **+ 0.19%** pour la **taxe d'habitation** et **+ 18.22%** pour la **taxe foncière**. Soyons juste, il faut tenir compte des taux des syndicats intercommunaux, et de l'intercommunalité. Mais qui siège et qui vote les taux dans ces lieux ? Le maire et ses conseillers au Grand Lyon et dans les divers syndicats. Donc quand on connaît les taux et leur variation, quand on connaît le taux de revalorisation des bases fixées par l'état, on tient compte de tout ça et on adapte le taux communal pour que les feuilles d'impôt des Givordins n'affichent au moins pas de hausse, faute de ne pas afficher de baisse. Nous tiendrons compte de tous ces éléments, en plus de la bonne gestion du budget communal pour que vous puissiez souffler de satisfaction et non d'exaspération quand vous recevrez vos feuilles d'impôts.

La dette ? Pas disparue mais cachée !

La commune n'a plus de dette. Est-ce une bonne chose ? Non ! D'abord, s'il n'y a plus d'emprunts c'est dû aux sacrifices des Givordins qui ont un des impôts les plus élevés du département alors que Givors est la plus pauvre. C'est cet impôt qui a permis de rembourser la dette. D'autre part, la dette a disparu par le jeu pernicieux de l'intercommunalité, la dette communale ayant été transférée depuis 1997 jusqu'à 2007 à la Communauté de commune puis au Grand Lyon. Or les Givordins ont toujours continué à payer leurs impôts à la Communauté de communes et continuent à les payer au Grand Lyon... Alors pas disparue la dette, juste camouflée...

Mais la dette n'est pas une mauvaise chose en soi. Quand vous achetez un bien vous empruntez. Cela vous permet d'étaler votre dépense dans le temps. La commune doit aussi le faire : cela permettrait de baisser les impôts de manière consistante tout en réalisant des investissements !